



MOTION du 8 janvier 2019

CTL 'Massacre de l'emploi' 2019

« Ça y est ! », nous y voilà en 2019 !

Alors, M. le Directeur, avez-vous enfin l'autorisation de communiquer sur ce qui nous attend dans le Pas-de-Calais?

A moins que communiquer avec certaines organisations syndicales soit trop dangereux ?!?

Le travail syndical nous le connaissons et le pratiquons depuis bien des années maintenant, des Présidents ou Présidentes de Comité Technique, de Commission Paritaire ou autres, des Directeurs ou Directrices nous en avons côtoyé un certain nombre. Et à chaque fois nos élus se sont adaptés à d'autres façons de travailler, à d'autres principes, à de nouvelles coutumes...

Une constante dans ces années qui défilent : un travail régulier, consciencieux et transparent de nos élus quelle que soit l'instance.

Pourtant, la fin d'année 2018 a été accusatrice envers le travail de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**...

Les élu-es de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** connaissent leurs droits et leurs obligations et n'ont plus besoin de rappels réguliers de la Direction ou d'ailleurs.

Discrets ? Nous le sommes. Loyaux ? Pourquoi devrions nous l'être ? Le statut de la fonction publique n'en a pas encore fait un devoir...

Balayons tous devant notre porte avant de frapper à celles des autres ! Et le temps, ainsi gagné, mettons-le plutôt à profit pour défendre les agents, nos missions, nos droits, notre service public !

Car du temps, il nous en faudra :

- pour défendre nos droits,
- pour combattre les futures restructurations locales,
- lors des prochaines CAP locales...

Alors, merci pour l'envoi des documents 13 jours ouvrables avant la tenue du CTL. Merci pour le temps offert !

Malheureusement, la réalité calendaire est moindre et dans les faits les fêtes de fin d'année ne nous ont laissé que 7 jours ouvrés pour travailler à la défense des

47 emplois supprimés à la DDFiP du Pas-de-Calais.

La quasi-totalité des Directions de l'inter-région tiendra cette instance au cours de la semaine 3, encore une fois le DDFiP du Pas-de-Calais se veut exemplaire !!

Quant au sujet du jour : encore 40 nouvelles suppressions injustifiées et 7 de plus au nom d'un nouveau précepte, « **le rebasage** » !

Lors des derniers Comités Techniques dédiés aux emplois, notre direction s'est trouvée de plus en plus en difficulté pour justifier clairement l'individualité de telle ou telle suppression dans tel ou tel service. Des 'feux tricolores' une année pour justifier qu'on supprimait « là où c'était moins au rouge ! », des suppressions de chaises déjà vacantes depuis longtemps l'année suivante : « de toute façon ici les agents sont déjà habitués à travailler avec un agent de moins ! »...

Et en 2019, la Direction Générale en fait un précepte : « le rebasage » ou « comment palier à un risque psycho social » : « l'angoisse de travailler à côté d'une chaise vide ».

Le rebasage sera-t-il inscrit comme action de prévention mise en place par la DDFiP 62 au sein du Plan Annuel de Prévention 2019 ?

Nous avons bien conscience que ce lugubre exercice est périlleux et nous vous entendons déjà nous expliquer que vous ne faites que gérer une misère imposée. Apaisez notre sentiment d'injustice croissant et acceptez enfin de faire remonter au plus haut, les doléances de vos représentants des personnels, de vos agents et de leurs responsables de service (qu'ils le disent ou qu'ils le pensent).

Car s'il y a déjà un certain temps que l'administration nous demande de réussir notre suicide à petit feu voilà qu'actuellement les flammes ont tendance à s'amplifier.

La DGFIP et ses agents subissent depuis de trop nombreuses années l'exemplarité de Bercy. Leur engagement, leur conscience professionnelle ne sont jamais récompensés. 2 130 suppressions d'emplois en 2019 à la DGFIP, 47 dans le Pas-de-Calais, chiffres inacceptables au regard de l'augmentation continue des charges de travail.

Monsieur le Directeur,

Nous sommes actuellement debout ! Notre participation à l'instance d'aujourd'hui est conditionnée à un élément central : l'analyse des 47 suppressions 2019 et des centaines à venir...

Une réunion le 11 juillet, des publications syndicales sur le devenir de notre DRFiP, des rencontres plus ou moins officielles avec le Ministre, une nouvelle réunion à Noisiel le 13 décembre où vous avez dû présenter votre projet relatif à l'avenir de notre DDFiP. Une rumeur étayée quant à la disparition de notre réseau à court terme : 75 % des postes comptables à supprimer !

Pouvez-vous nous donner aujourd'hui une visibilité sur le paysage de notre DDFiP d'ici la fin du quinquennat ?

Nous saurons vous accorder le temps nécessaire ou « la suspension de séance » que vous estimerez nécessaire pour travailler votre réponse.

Dans la négative, nous boycotterons cette première convocation, car, il n'a jamais été, et il ne sera jamais, dans l'optique de Solidaires Finances Publiques de tergiverser, au côté de l'administration, sur la suppression d'un poste à la place d'un autre !

Les suppressions que subit notre administration ne sont plus justifiées ni justifiables et ce depuis des années.

Nous espérons que cette année, les organisations syndicales « siégeantes » voteront unanimement contre votre projet...

Monsieur le Directeur,

Les élus de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** vous alertent dès aujourd'hui en espérant voir ces sujets officiellement et très rapidement inscrits à l'ordre du jour de l'instance ad hoc :

- la mise en place du PAS et ses impacts sur nos services et nos conditions de travail : les agents ont fini l'année sur les rotules et la mobilisation de beaucoup d'entre eux, dès le 2 janvier, n'a pas permis une véritable récupération.

- les élus de Solidaires Finances Publiques vous ont alerté en 2018 avant la mise en place effective du nouveau système de gestion des RH (SIA, CHSRH, SRHD) et notamment quant à la taille de ces nouvelles structures. Les premiers échos qui nous parviennent, d'ici et d'ailleurs, sont plutôt alarmants quant à la masse de travail qui incombe aux agents nouvellement affectés et qui n'était pas programmée ainsi. Ces services, sous dimensionnés, souffrent, et avec eux c'est l'ensemble des agents de la DGFIP en attente de réponse ou de paye qui souffrent ! Nous espérons qu'un bilan à très court terme nous soit présenté afin d'envisager les ajustements de rigueur.

Enfin, Solidaires Finances Publiques sollicite une réunion afin de fixer un calendrier prévisionnel des instances et des GT attendants (CTL, CAP, CHSCT, CDAS).

2019 commence à peine et les dates ont déjà la « bougeotte ». Ensemble nous arriverons peut-être à un prévisionnel quasi définitif ? Qui sait... !

Vos élu-es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Wilfried GLAVIEUX, Catherine VERDAUX

Nadège BOTTE, Pascal PEIREIRA

